

COMMUNIQUE

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP-BENIN) communique :

Dans son plan stratégique pour la période 2018-2021, l'ARCEP-BENIN a inscrit au rang des grands axes prioritaires, l'amélioration de sa politique de protection des consommateurs des services des communications électroniques et de la poste.

Pour la réalisation des objectifs visés, l'ARCEP-BENIN envisage la création et le renforcement de partenariats avec les organisations de la société civile régulièrement constituées.

A cet effet, elle invite toutes les organisations de la société civile actives dans le domaine des communications électroniques et de la poste, assurant la mission de défense des intérêts des consommateurs, à déposer un dossier de candidatures en vue de leur sélection pour l'établissement dudit partenariat.

Les conditions de participation peuvent être consultées et téléchargées sur le site de l'ARCEP-BENIN : www.arcep.bj.

Le dépôt des dossiers de candidatures est attendu au plus tard le **vendredi 04 mai 2018 à 18 heures précises**.

Pour de plus amples informations, appeler le numéro vert 131 de l'ARCEP-BENIN.

Le Secrétaire Exécutif



Hervé Coovi GUEDELOBE